



Herbicide

Le booster d'efficacité de vos
programmes de désherbage





MAÏS, SORGHO : LA SOLUTION POST LEVÉE EN COMPLÉMENT DE SPECTRE

Tomigan® est un herbicide antidicotylédones post levée, très efficace dans le contrôle des gaillets, même développés. Grande souplesse d'utilisation, il s'applique dès 10°C. Son mode d'action sans ALS en fait un complément idéal en association à travers des programmes de désherbage.

CARACTÉRISTIQUES

AMM	2211108
MATIÈRE ACTIVE	200g/L (20,6% p/p) de fluroxypyr
FORMULATION	Concentré émulsionnable (EC)
USAGES ET DOSES	• Avoine, Blé, Orge, Seigle : 1 L/ha • Maïs, Sorgho : 1 L/ha • Prairies : 1 L/ha • Graminées fourragères : 1 L/ha
STADE D'APPLICATION	Avoine, Blé, Orge, Seigle : BBCH12-BBCH39 Maïs, Sorgho : BBCH13-BBCH15
DRE	48 heures
ZNT AQUATIQUE	5 mètres
DSPPR	5 mètres selon arrêté
CLASSEMENT	DANGER - H226, H304, H315, H317, H319, H335, H336, H410 EUH401



DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- La formulation fluroxypyr (EC), autorisée en post-levée de nombreuses cultures d'hiver et de printemps.
- Herbicide foliaire à action systémique.
- Véritable alternative aux ALS pour limiter le risque d'apparition d'adventices résistantes.
- Efficacité supplémentaire sur Vivaces, Renouée Liseron, Renouée des oiseaux, Booste l'efficacité sur graminées : Panic, Sétaires et Digitaires.

TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

USAGES HOMOLOGUÉS	CULTURES RATTACHÉES	DOSES HOMOLOGUÉES MAX.	NOMBRE D'APPLICATION PAR AN	STADE D'APPLICATION MAX.	DAR OU DÉLAI AVANT RÉINTRODUCTION DU BÉTAIL	ZNT* AQUA	ZNT PLANTES NON CIBLES
Avoine*Désherbage	Avoine d'hiver et de printemps	1 L/ha	1	BBCH 12-39	F (BBCH 39 max)	5 mètres	5 mètres
Blé*Désherbage	Blé dur et tendre d'hiver et de printemps						
	Triticale						
Orge*Désherbage	Orge d'hiver et de printemps						
Seigle*Désherbage	Seigle d'hiver						
Maïs*Désherbage	Maïs	1 L/ha	1	BBCH 13-15	F (BBCH 15)	5 mètres	5 mètres
	Millet						
	Moha						
	Miscanthus						
	Panic ou Switchgrass						
Sorgho*Désherbage	Sorgho						
Graminées fourragères* Désherbage	Brome	1 L/ha	1	-	15 jours	5 mètres	5 mètres
	Dactyle						
	Fétuque						
	Fléole						
	Ray-Grass						
Prairies*Désherbage	Uniquement sur prairies permanentes de plus d'un an	1 L/ha	1	-	15 jours	5 mètres	5 mètres

Ne pas implanter de culture de type légume-tubercule ou légume-racine en culture de remplacement ou de rotation moins de 10 jours après l'utilisation du produit.

*ZNT : Zone non traitée

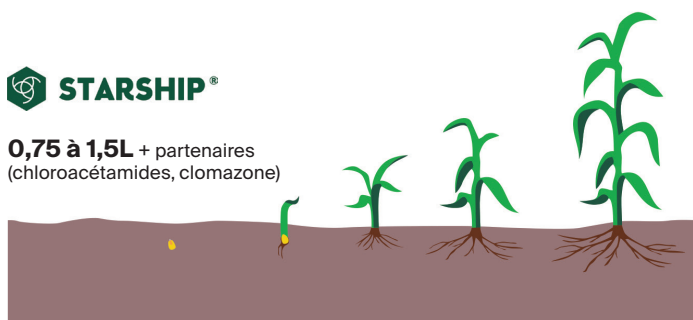
POSITIONNEMENT EN POST-LEVÉE DU MAÏS



0,375 à 0,75L + partenaires (*2) base de nicosulfuron (Shiver®), fluroxypyr (Tomigan®), dicamba (Oceal®) ...



0,75 à 1,5L + partenaires (chloroacétamides, clomazone)



POSITIONNEMENT EN CÉRÉALES À PAILLE

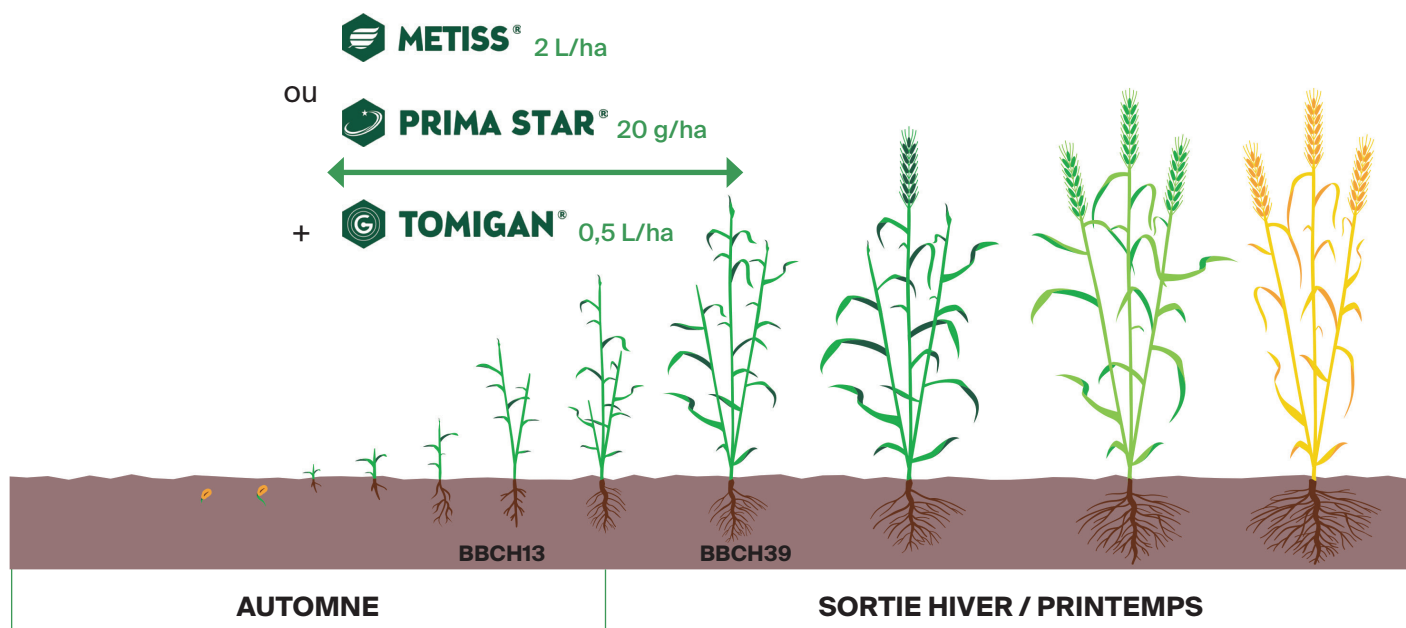
- L'association herbicide combinant puissance et largeur de spectre sur dicots
- Pratique, s'utilise jusqu'à la dernière feuille étalée

 **PRIMA STAR®** +  **TOMIGAN®**

**Mode d'action complémentaires,
économique et rentable sans MSM**

 **METISS®** +  **TOMIGAN®**

Solution Coquelicot, Chardon, Gaillet



 **TOMIGAN®**

AMM : 221108
Contient : 200 g/L (20,6% p/p) de fluoxypyr
DANGER

H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H335 : Peut irriter les voies respiratoires. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage. P301+P310 : EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P331 : NE PAS faire vomir. P501 : Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale.

Délai de rentrée : 48 heures.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 : Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer le produit sur sols artificiellement drainés ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour les usages sur graminées fourragères avant le stade BBCH 40. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.